

Contestation constitutionnelle de l'ALENA (Questions internationales)

L'enjeu

En dépit du fait que les règles d'investissement ont été rejetées dans la plupart des forums multilatéraux, les adeptes du commerce néo-libéral continuent de reproduire le modèle de l'ALENA sur une base bilatérale. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les différends entre un investisseur et l'État qui impliquent des millions de dollars se multiplient autour du monde et menacent d'affaiblir la santé économique et les perspectives de nombreux pays en voie de développement.

Les règles d'investissement sont-elles la norme acceptée?

- En 1998, un projet d'**Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)** a été rejeté sèchement dans la clameur de l'opposition publique et à la lumière des inquiétudes suscitées par son effet possible sur la souveraineté de l'État, le rôle de réglementation du gouvernement, la politique culturelle, les questions de travail et la protection de l'environnement.
- Les adeptes des règles d'investissement ont essayé d'imposer leur modèle à l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)**. La question est devenue tellement controversée pour les pays en développement qu'un accord cadre récent en vue de poursuivre les négociations a fait disparaître la question des investissements de l'agenda.
- La confusion règne dans les négociations de la **Zône de libre-échange des Amériques (ZLEA)**. Les États-Unis et le Canada voulaient élargir les règles d'investissement de l'ALENA à la ZLEA. Divers pays de l'Amérique du Sud ont refusé et l'entente finale prévue pour janvier 2005 ne s'est pas concrétisée.
- Le nouvel **accord de libre-échange entre l'Australie et les États-Unis** a créé un précédent intéressant. L'Australie a refusé d'accepter un mécanisme de règlement des différends entre un investisseur et l'État en invoquant que ce n'était pas nécessaire à cause de leurs « traditions légales communes, de leur environnement économique ouvert et de la confiance des investisseurs envers l'impartialité et l'intégrité de leurs systèmes juridiques respectifs. »

Ils prétendent :

« D'autres partenaires de l'accord de libre-échange réagiraient et compliqueraient la négociation des dispositions de règlement des différends entre un investisseur et l'État dans notre entente avec eux. Seule une politique cohérente de protection des investissements peut empêcher cela de se produire. »¹

Nous rétorquons :

Les traités internationaux qui donnent aux investisseurs étrangers le droit de poursuivre un pays directement s'éloignent de façon spectaculaire des normes juridiques internationales et nationales. L'établissement des mécanismes internationaux de règlement des différends entre un investisseur et l'État comme celui de l'ALENA suscite maintenant de plus en plus de scepticisme et d'opposition.

¹ Le lobby des entreprises américaines dans une lettre au représentant au commerce Robert Zoellick sur le fait que l'accord de libre-échange entre l'Australie et les États-Unis ne permet pas aux entreprises américaines de poursuivre l'Australie.

QUELQUES CHIFFRES

- En 1994, **3 cas** ont été présentés au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements. Il en a examiné **106** cette année.
- Il y a actuellement **160** revendications actives autour du monde. Elles ont toutes été présentées par des entreprises.
- Le gouvernement de l'Argentine fait face à **37** poursuites d'entreprises.
- Le Mexique fait face à **14** revendications, la plupart en vertu de l'ALENA.
- Le Canada fait actuellement face à **4** réclamations
- En 2003, la République tchèque a été obligée de payer **270** millions US\$ à une entreprise néerlandaise pour sa réglementation de la radiodiffusion.
- La déjà pauvre République de l'Équateur a été obligée de payer à la pétrolière géante Occidental **71** millions US\$ en vertu d'une entente d'investissement avec les États-Unis.

* Nombres présentés à l'origine dans un rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui portait sur l'investissement